



FEDERATION VOILE-AVIRON

Appel à cotisations 2020-2021

Les cotisations et licences 2021 sont appelées à compter du
1^{er} novembre 2020

Les tarifs des cotisations pour 2021 sont exceptionnellement réduits de 50% pour tenir compte des effets de la pandémie COVID.

Le tarif des licences-assurance reste inchangé:

- | | |
|--|-----------------|
| - 50% Cotisation des associations et personnes morales | 30€ |
| - 50% Cotisation des pratiquants individuels | 11€ |
| - Licence assurance annuelle | 13€ par licence |
| - Licence assurance journalière | 3€ par jour |

- La couverture assurance individuelle optionnelle **IA sport** + est fixée par la MAIF à **11.12€** par personne pour l'exercice 2020-2021.

Les responsables associatifs sont tenus d'informer leurs adhérents de cette option qui leur est proposée par notre assureur.

Les licenciés souhaitant souscrire cette assurance complémentaire doivent en informer le secrétariat de leur structure ou celui de la FVA.

Toutes informations complémentaires sur le site de la FVA.

Contrat : http://voileaviron.org/wp/wp-content/uploads/2020/11/contrat-national_contrat-local_3412FVA_2020-2021.pdf

Garanties standard :

http://voileaviron.org/wp/wp-content/uploads/2020/11/FVA_A3_Garanties-2020-2021.pdf

Notice à l'attention des licenciés et couverture individuelle optionnelle :

http://voileaviron.org/wp/wp-content/uploads/2020/11/FVA-Notice_IAPlus2020-2021.pdf

Les cotisations sont à faire parvenir au trésorier accompagnées du bulletin d'adhésion rempli (pour tenir à jour notre fichier) à l'adresse suivante.

Jean-Patrick GUERITAUD, 7 rue Aldebert, 13006 Marseille

Facture sur demande.

Règlement possible par virement bancaire :

LA BANQUE POSTALE – CENTRE FINANCIER 44900 NANTES CEDEX 9
Etablissement 20041 Guichet : 01013 Compte n° 0590928k034 Clé RIB : 19
IBAN : **FR88 20041 01013 05 90928 K034 19**
BIC : **PSSTFRPPREN**